

Canalisation de l'Ourthe ≠ Canal de l'Ourthe

Philippe Hamoir

Lors de vos promenades, il vous est certainement déjà arrivé de trouver des éléments encore visibles des travaux de canalisations de l'Ourthe, que ce soit des constructions encore imposantes comme le sas d'anciennes écluses ou des maisons éclusières, ou qu'il s'agisse de témoins plus réduits tels que des *perrés* (mur de soutènement incliné) de chemin de halage, voire de pierres équarries en bordure de rivière.

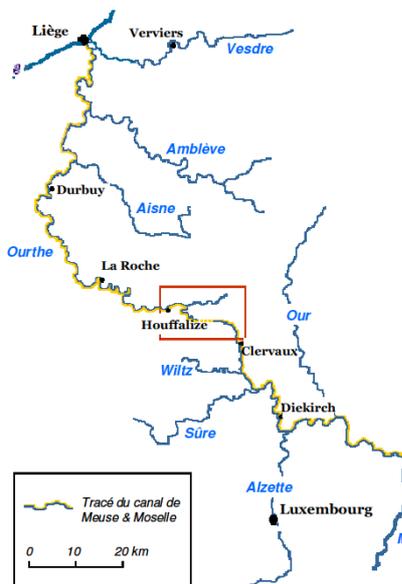
Abusivement, on attribue tous ces éléments au seul projet belge du canal de l'Ourthe qui a été mis en service en 1857 et qui est tombé progressivement en désuétude à partir de 1918. Ou encore, on présente les travaux, initiés sous la domination hollandaise, comme récupérés et utilisés par le projet finalisé entre Rivage-en-Pot (Liège, peu en amont du pont de Fragnée) et Douxflamme (Comblain-au-Pont).

On commet de la sorte une grossière erreur. Les deux projets doivent être absolument dissociés, car procédant chacun d'une conception initiale totalement différente.

Le projet initial - appelons-le **projet hollandais**-, conçu en 1825 par le colonel de génie De Puydt, qui a convaincu des directeurs de la

Société Générale et Guillaume d'Orange d'investir dans une société créée spécifiquement dans ce but (la Société du Luxembourg), envisageait de relier la Meuse à la Moselle et au Rhin, par la **canalisation du lit de l'Ourthe**, de la Woltz, de la Wiltz et de la Sûre, complété d'un bief, partiellement souterrain, au niveau de la ligne de partage des eaux.

Ce projet prévoyait de rendre navigable le cours des rivières par l'édification de barrages garantissant un tirant d'eau suffisant pour des bateaux de 40 tonnes. A chaque barrage était associée une écluse latérale permettant de racheter la différence de niveau. Les maisons éclusières, dont 16 étaient déjà construites en 1830, étaient donc



Tracé du projet hollandais de jonction de la Meuse au Rhin (<http://users.swing.be/depierpontg/cmm/index.html>)

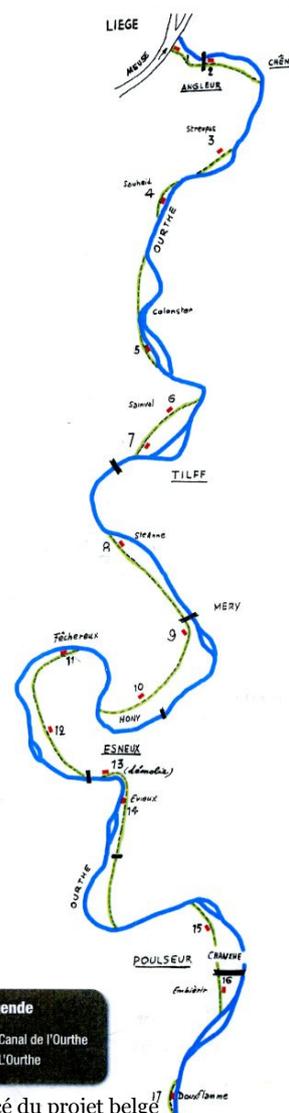
toutes implantées sur une butte en bordure de la rivière et leur façade orientées vers cette dernière. Ce projet n'a pu aboutir, en partie à cause des événements liés à l'indépendance de la Belgique mais principalement du fait que l'unité territoriale du Luxembourg (belge et futur grand ducal) était en suspens, et ne sera résolu qu'en 1839, trop tard pour que ce projet redémarre.

Le projet qui s'est concrétisé en 1857 -appelons-le le **projet belge**- était beaucoup moins ambitieux puisqu'il ne prévoyait que la canalisation entre Liège et La Roche. La concurrence dès 1866 du chemin de fer le limitera finalement à Comblain-au-Pont.

Ce projet prévoyait la réalisation d'un **canal latéral au lit de l'Ourthe**, avec cependant certaines portions dans le lit même de la rivière. Le tirant d'eau était assuré par des barrages implantés au niveau de chaque entrée dans une portion de canal.



Substructures d'un barrage du projet hollandais subsistant au Coleù à Hony.



Tracé du projet belge (d'après 1000 ans de navigation sur l'Ourthe, R. Dalem & A. Néllissen)

Maintenant qu'ont été présentées ces deux conceptions totalement différentes, distinguons-en les témoins encore visibles sur le terrain et rendons à chaque projet son dû !

Des 16 maisons éclésières du projet hollandais déjà construites, seule une -celle de Poulseur- a été réutilisée par le projet belge. Toutes les autres, trop proches du lit de la rivière, ne se trouvaient pas sur les sections du canal belge. Dix existent encore aujourd'hui et sont converties pour la plupart en habitations privées.



A gauche, maison éclésièrre hollandaise à Sy, en bordure de la rivière.
A droite, maison éclésièrre belge devant-Rosièrre en bordure d'une section du canal (Ravel actuel)



Sas de l'écluse et canal latéral du projet belge subsistant à Sauheid



Ci-dessus à gauche et ci-dessous, pierres équrries d'un pile du barrage hollandais au Castel et au Pahy (Esneux).
A droite, traces d'usure de cordes de halage sous le pont ferroviaire de Hony (section du canal belge)



Les sas d'écluses et portions de canal encore visibles (portion de canal de Chanxhe à Poulseur et écluses d'Embiérir et de Poulseur, écluse et musoir de Fêchereux, portion de canal et écluse de Sauheid, ...) et 16 maisons éclésières (dont 12 subsistent à ce jour, transformées en habitation) ont été réalisés spécifiquement pour le projet belge. Il en est de même de la section de Rivage-en-Pot à Chénée.

Le niveau d'étiage exceptionnel de l'Ourthe en cette année 2011 a rendu visibles beaucoup d'autres éléments, comme des culées ou piles de ponts, des pierres équarries avec encoches qui relèvent spécifiquement du projet hollandais.



Culée et pile du barrage hollandais à Fairon (photo Edouard David)



Culée du barrage hollandais à Sy

Certaines sections de chemin de halage et leur *perré* (mur de soutènement incliné) ont été réutilisées par le projet belge (par exemple, la portion en aval de l'écluse de Poulseur).

Des dragages effectués dans les années 1960 ont entraîné la disparition de nombreux témoins du projet hollandais, comme les substructures des barrages, dont plusieurs étaient près d'être terminés en 1831. Subsistent encore in situ çà et là des alignements de pierres, telles celles visibles en période d'étiage au Coleù (Hony), au Pahy (Souverain-Pré) ou en remontant le cours de l'Ourthe, à Fairon, à Sy, à Bomal...

Est-il utile d'ajouter que les travaux réalisés entre Bernistap et Hoeffelt (tranchée canalisée et souterraine) au niveau de la ligne de partage des eaux sont à attribuer exclusivement au projet hollandais ?

Philippe Hamoir.

(photos de l'auteur, sauf mention contraire)

Canal de jonction à la section souterraine, ci-dessous, du canal à Bernistap.



PS. Le Vieil Esneux organisera en 2012 une visite à Tavigny et Bernistap pour découvrir les vestiges locaux encore visibles du projet hollandais de canalisation de la Meuse à la Moselle.

Si vous êtes intéressés, faites-le nous savoir que